

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 17 AVRIL 2025

DEL-2025-110

L'An deux mille vingt-cinq, le 17 avril, à 13 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 10/04/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes TARAGON, WENDLING.
MM. BAUD-GRASSET, BOISIER, CATTANEO, COUTIER, FRANCOIS, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA.

Avaient donné pouvoir :

Mme PARIS.
M. BOUCHET.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.
MM. AEBISCHER, BOUVARD, CALLET, CHASSAGNE, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, GILLET, GUILLOTTE, GYSELINCK, STEYER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CHRISTIN, ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,
MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, PECORARO : du SYANE.

Membres en exercice : 29
Présents : 13
Représentés par mandat : 2

Objet : EVOLUTION DU DISPOSITIF SY'NERGIES

Rapport présenté par M. Gilles FRANCOIS.

Le dispositif Sy'nergies, tel que présenté et validé en Comité du 9 octobre 2024, est proposé aux collectivités de Haute-Savoie depuis le mois de novembre 2024. Le cadre juridique et administratif a été précisé dans un document cadre, validé en Bureau le 14 novembre 2024 : les conditions générales administratives, techniques et financières du dispositif Sy'nergies. Ces conditions décrivent en détail les conditions d'accès, les intervenants, les modalités d'accompagnement technique et financier proposé par le SYANE, ainsi que les frais de gestion liés et les modalités de versement des aides financières.

Il est proposé d'élargir le dispositif d'accompagnement en ouvrant les candidatures dès la genèse du projet. Actuellement, les candidatures ont lieu en phase de conception avancée (Avant-Projet Définitif). Or, les premiers temps de construction du projet : programmation et conception sont cruciaux pour garantir un projet de qualité et performant.

Cette évolution permettra d'intégrer davantage de projets, y compris hors Conseil Energie. Elle est proposée en cohérence avec la structuration du dispositif en interne (définition de la démarche d'accompagnement technique et des outils associés, mise en place d'un outil de gestion de projet, intégration d'une assistante appui-projet et recrutement en cours d'un expert en rénovation énergétique).



Il est donc proposé de mettre à jour les conditions générales précisant l'accompagnement technique sur l'ensemble du projet (de la genèse au suivi de travaux). Les conditions financières n'évoluent pas.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver les conditions générales du dispositif Sy'nergies mises à jour.

Adopté à l'unanimité.

Le Président

Syane
ENERGIES & NUMERIQUE
Joël BAUD-GRASSET.